

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

au décret n° 79/260/MJT/SGFP/DFP du 19
Mai 1979 portant intégration et nomination
de Monsieur MALELA Georges SISSY dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie 1
des services (T.P.).

DIRECTION GENERAL DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

USAS

AU LIEU DE:

ARTICLE 1er: En application des disposition combinées du décret 60/90
du 3 Mars 1960 et du Protocole d'accord du 5/8/70 susvisés, Monsieur
MALELA Georges SISSY, né le 5/10/51 à Brazzaville, titulaire du diplôme
d'Ingénieur de Géodésien obtenu à l'Institut des Ingénieurs de Géodésie
de Photo Aérienne et Cartographie de Moscou (URSS), est intégré dans
les cadres de la catégorie A, hiérarchie 1 des services Techniques
(T.P.) au grade d'Ingénieur stagiaire indice 710.

L I R E:

ARTICLE 1er: En application des dispositions combinées du décret 76/18
du 7.1.1975 et du protocole d'accord du 5/8/70 susvisés, Monsieur
MALELA Georges SISSY, né le 5/10/51 à Brazzaville, titulaire du Diplôme
d'Ingénieur de Géodésien obtenu à l'Institut des Ingénieurs de Géodésie
de Photo Aérienne et Cartographie de Moscou (URSS), est intégré dans
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Cadastre)
et nommé au grade d'Ingénieur Géometre Principal d'indice 710.

DCF,

Le reste sans changement.

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

BRAZZAVILLE, 31 OCTOBRE 1979

Le Ministre de l'Amenagement du
Territoire

MOUNDELE NGOLLE Benoit

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux.

COLONEL Louis SYLVAIN GOMA.

Victor TAMNBA TAMBA.-

Le Ministre des Finances,

AMPLIATIONS:

- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- D.B.....3
- DCF.....2
- MAT.....1
- DCT.....3
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2

HENRI LOPES.